

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT
DU MORBIHAN****Séance du jeudi 27 février 2025****COMMUNE DE
LES FOUGERETS**

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 27 février à 20h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 22 février 2025.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Absent excusé : Marie-Pierre CLAINCHARD, Gwénoél DANILLO, Florent VILLET

Pouvoirs : Marie-Pierre CLAINCHARD donne pouvoir à Béatrice BAGOT

Secrétaire de séance : Véronique LHOMME a été élue secrétaire de séance.

2025-02-27-05 Vote des subventions aux associations et divers organismes

Chaque année, la commune est sollicitée pour contribuer financièrement aux actions menées par des associations sur le territoire communal. Cette contribution se traduit par le versement de subventions.

Par ailleurs, M le Maire informe le Conseil municipal que la commune adhère à divers organismes apportant un soutien non négligeable à des actions à caractère social et/ou culturel pouvant bénéficier aux habitants de la commune : lutte contre les nuisibles, conseil en urbanisme, soutien aux entreprises, aide au logement... Il convient donc de renouveler ces adhésions/participations.

Les groupes de travail Associations GT7 et Finances GT9 se sont réunis le 13 février et après examen des différentes demandes, proposent d'attribuer les montants mentionnés dans l'annexe jointe :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- arrête les subventions pour chaque association dans la limite des montants mentionnés ;
- valide les adhésions/participations aux organismes dans la limite des montants mentionnés ;
- charge M le Maire des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yannick CHESNAIS

La secrétaire de séance,
Véronique LHOMME

